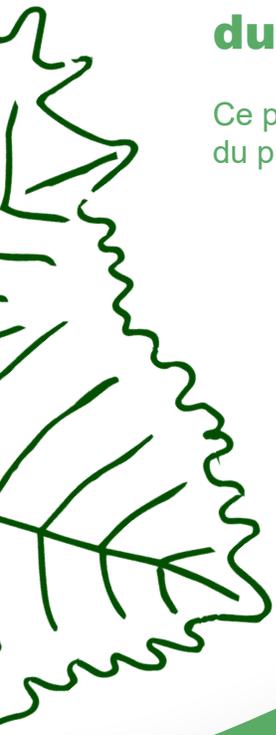


Observatoire français des maladies du bois de la vigne

Protocole commun de notation des maladies du bois

Ce protocole est issu des réflexions conduites lors des ateliers menés dans le cadre du projet CLIMESCA, financé par le Plan National Dépérissement du Vignoble.



Après l'identification des parcelles de vigne à suivre, la collecte des métadonnées et la sélection de l'emplacement des 300 ceps à noter (voir protocole de création de réseau de surveillance), les notations « maladies du bois » sont à réaliser en Mai pour l'eutypiose et entre mi-Août et fin Août pour l'esca, en utilisant les catégories suivantes.

Les notations OBLIGATOIRES sont indiquées dans les blocs orange.

Si différents niveaux de sévérité sont notés :

- Cep symptomatique (esca/BDA) **faible** : présence de symptômes foliaires sur moins de 50% des rameaux
- Cep symptomatique (esca/BDA) **fort** : présence de symptômes foliaires sur 50% et plus des rameaux
- Cep symptomatique (eutypiose) **faible** : présence de symptômes d'eutypiose sur moins de 50% des rameaux
- Cep symptomatique (eutypiose) **fort** : présence de symptômes d'eutypiose sur 50% et plus des rameaux

- **Cep avec dessèchement** (apoplexie) : dessèchement total ou partiel de la canopée ; noter si ce symptôme de dessèchement est majoritaire (> 50% feuilles)

- **Cep manquant (ou absent)** : absence de plantes, ou de greffons même si présence de repousse sur le porte-greffe (il s'agit alors d'un cep coupé à ras, sans arrachage du porte-greffe)

- **Cep mort de l'année** : cep sans reprise de la végétation au printemps ou été (selon date de notation)

Les notations OBLIGATOIRES

- **Cep asymptomatique** : cep ne présentant aucun symptôme ou présentant une reprise de la végétation sans symptôme apparent à la date de notation
- **Cep symptomatique (esca/BDA)** : présence de symptômes foliaires typiques (feuilles décolorées et nécrosées dans les zones inter-nervures des feuilles) sur au moins un rameau
- **Cep symptomatique (eutypiose ; si la région viticole est concernée)** : présence de rabougrissement avec ou sans nécrose sur au moins un rameau

- **Cep recépé ou marcotté** : cep à noter seulement la première année de l'observation

- **Autres symptômes** (si nécessaire) par exemple : carences, sécheresse, virose, flavescence etc..

Un template excel est disponible pour la saisie des données.

- **Cep jeune** : de plus d'un an jusqu'à la taille de formation (possibilité d'une autre définition si nécessaire)

- **Cep complant** : noté seulement si le nouveau plant date de l'année de la notation

- **Cep mort cumulé** : reporter la notation chaque année si le cep mort est resté en place.



Remerciements

Cette fiche est un des livrables du projet CLIMESCA, coordonné par INRAE (UMR SAVE). Ce projet est réalisé en collaboration avec la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (Plateforme ESV) et son groupe de travail Surveillance Epidémiologique du Dépérissement de la Vigne (SEDEV).

Nous remercions le CNIV (comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique) et FranceAgrimer pour avoir financé ce travail dans le cadre du Plan National Dépérissement du Vignoble (PNDV). Nous remercions sincèrement tous les partenaires scientifiques et techniques ainsi que les membres du comité de pilotage du projet CLIMESCA pour leurs contributions à la réalisation de ce projet.



INRAE

**PLAN NATIONAL
DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE**



LA PLATEFORME
D'ÉPIDÉMIOLOGIE
EN SANTÉ VÉGÉTALE